

Le CRECA obtient le financement pour l'ajout de 51 bornes de recharge pour véhicules électriques en Chaudière-Appalaches

Lévis, le 27 janvier 2020 - Le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) est heureux d'obtenir l'appui financier du gouvernement du Québec, par l'entremise du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), pour compléter le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Chaudière-Appalaches.

Le projet du CRECA est l'un des 22 projets retenus par le FARR pour la région de la Chaudière-Appalaches. Le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi, sur deux ans, d'un montant de 266 622\$ pour la réalisation du projet, lors d'une conférence de presse le 22 janvier.

« Grâce à ce financement, nous serons en mesure d'appuyer 50 municipalités dans l'installation d'une borne de recharge sur leur territoire. Cela va grandement contribuer à la vitalité de nos territoires » affirme Véronique Brochu, présidente du CRECA.

Le projet vise à assurer la sécurité des électromobilistes, développer une nouvelle offre touristique et réduire les gaz à effet de serre émis par le secteur du transport en incitant les citoyens de la Chaudière-Appalaches à prendre le virage vers les véhicules électriques.

« Le secteur des transports représente 40% des GES émis au Québec, l'électrification des véhicules est une des mesures qui permet de diminuer ces émissions et cette avenue est d'autant plus adaptée à la réalité des municipalités de Chaudière-Appalaches où peu d'alternatives à l'utilisation d'un véhicule personnel sont disponibles » explique Martin Vaillancourt, directeur général du CRECA.

En collaboration avec les municipalités et l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ), le CRECA verra à l'ajout d'une borne rapide de BRCC 50kw, et de 50 bornes de niveau 2 (240 V) en région. Ces ajouts permettront de faire passer le nombre de bornes disponibles, à l'extérieur du territoire de la Ville de Lévis, de 70 à 120.

Selon Neil Mathieu, directeur régional Chaudière-Appalaches pour l'AVÉQ, l'ajout d'une borne dans une municipalité permet de rassurer les électromobilistes. « Avec ces nouvelles bornes de recharge, les MRC de la région vont devenir plus attrayantes, autant pour les touristes que les travailleurs qui souhaitent s'installer chez nous », dit-il.

25 premières bornes de recharge pourraient être installées dès le printemps 2020 et les autres seront installées avant la fin de l'année. Le CRECA ne sera pas propriétaire des bornes et n'agira qu'à titre de fiduciaire et de gestionnaire de projet.



À propos du CRECA

Interlocuteur régional privilégié du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la région de la Chaudière-Appalaches, le CRECA travaille depuis 1991 à l'implantation d'une vision régionale du développement durable et de l'environnement, en proposant des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs.

Pour de plus amples renseignements :

Samuel Lafontaine
Conseiller en communication
Cellulaire: 819 593-2607
Courriel: samuel.lafontaine@creca.qc.ca